



# Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

## COMMISSION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE

A.MAC LEAN  
Coordonnateur technique départemental  
☎ : 06 61 42 14 03

Angres, le 1er décembre 2021



# TOP Départemental de Détection

**Date :** Samedi 08 janvier 2022  
**Horaires :** l'épreuve débutera à 14h00. Une circulaire précisera les horaires de chaque tableau

**Lieu :** Salle de Tennis de Table B.LEMANSKI Rue des Lavandières à SAMER  
**Juge-Arbitre :** Mr OLIVARES GERALD **Délégué de l'épreuve** Mr CONDETTE JEAN PIERRE  
**Inscription :** Fiche n° 4 retours avant le jeudi 23 décembre 2021  
Coût inscription : gratuit

**Club organisateur :** SAMER TT

### DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

L'épreuve sera organisée en 8 tableaux

ANNEE DE NAISSANCE	SEMESTRES	TABLEAUX	
2012 GARCONS	1 (né entre le 1 <sup>er</sup> janvier et 30 juin)	G2012 SEM1	A
2012 GARCONS	2 (né entre le 1 <sup>er</sup> juillet et le 31 décembre)	G 2012 SEM2	B
2012 FILLES	1 ET 2	F 2012	C
2013 GARCONS	1 (né entre le 1 <sup>er</sup> janvier et 30 juin)	G 2013 SEM 1	D
2013 GARCONS	2 (né entre le 1 <sup>er</sup> juillet et le 31 décembre)	G 2013 SME 2	E
2013 FILLES	1 et 2	F 2013	F
2014 GARCONS	1 et 2	G 2014	G
2014 FILLES	1 et 2	F 2014	H

**En fonction du nombre d'inscrits par tableaux, certains pourront être fusionnés**

Epreuve sans conseiller, disputée avec des balles blanches

Tenue sportive obligatoire autre que blanche.

L'arbitrage devra être assuré par les joueur(se)s. Pour les plus jeunes, nous souhaitons que des accompagnateurs puissent décharger les compétiteurs de cette tâche.

### QUALIFIÉS DÉPARTEMENTAUX :

**Le vainqueur de chaque tableau sera qualifié d'office pour le top régional qui aura lieu le 13 février 2022 à Amiens (80).** Le nombre de qualifiés par tableau au top régional sera déterminé en fonction du nombre d'inscrit(e)s dans chaque tableau et dans chaque département. Le nombre exact de qualifié(e)s ne sera connu qu'après les épreuves des 5 comités départementaux de la Ligue Hauts de France de Tennis de Table.

Pour tout joueur ou joueuse inscrit(e) et absent(e) le jour de l'épreuve départementale une sanction financière de 10 € sera appliquée.

Une buvette avec restauration rapide sera à disposition.

Épreuve disputée le  
**Samedi 08 janvier 2022**

**Fiche N° 4**

Date limite de retour le  
**Jeudi 23 décembre 2021**

**Passée la date limite de retour, aucune inscription ne sera plus acceptée.**

<https://cd62tt.blog>

[cdtt@sport62.fr](mailto:cdtt@sport62.fr)



Comité Départemental du Pas-de-Calais  
de Tennis de Table

Maison des Sports du Pas-de-Calais  
9 rue Jean BART - 62143 ANGRES

☎ : 03 21 72 67 34

